

Communiqué pour diffusion immédiate



#Canadacrétif

Une vision à réviser

Capitale-Nationale, Québec 2 octobre 2017 - C'est en direct sur la plate-forme du géant états-unien du numérique Facebook, jeudi dernier et hier soir à l'émission **Tout le monde en parle** sur les ondes d'Ici Radio-Canada, que la ministre de Patrimoine Canada, Mélanie Joly a annoncé et expliqué sa vision pour les industries culturelles. Une vision qui n'a atteint pas les objectifs même d'une vision : d'établir clairement les buts que vous désirez atteindre, de mobiliser et de motiver les gens à vous suivre dans cette vision.

La ministre a choisi de contourner de nombreux dossiers en proposant une réflexion qui cause des iniquités sur le territoire canadien et des solutions temporaires. L'annonce du fonds de financement Netflix, doté de 500 millions de dollars pour 5 ans, soulève plus de questions que d'adhésion. Pourquoi la ministre n'a pas imposé à Netflix de souscrire directement au Fonds des médias du Canada (FMC)? Quelles règles régiront ce fonds? Au reflet du FMC, pourquoi ne pas avoir imposé que 33% de ce fonds soit destiné à la production francophone? Et quelle sera la place pour les auteurs, les réalisateurs et les producteurs québécois établis en région? Est-ce que le producteur régional québécois francophone pourra espérer le même soutien que les autres producteurs établis en région du Canada? Le Fonds des médias du Canada est l'un des plus grands et importants partenaires dans la région de la Capitale-Nationale du Québec.

Pourquoi ne pas avoir annoncé l'actualisation de la législation, la modernisation de cadre réglementaire du CRTC adaptée à la réalité numérique?

Il y a injustice et iniquité à l'ère numérique. Tous les diffuseurs œuvrant dans le secteur de l'audiovisuel sur le territoire canadien doivent être traités de la même façon et soumis aux mêmes lois et aux mêmes obligations.

Le gouvernement est conscient du manque à gagner au FMC. Il est prêt à combler la diminution de financement de façon temporaire, mais pas à se donner les outils pour régler la question de façon pérenne, juste et équitable. Quoi comprendre de ce gouvernement qui reconnaît et vante

le talent québécois, mais qui ne l’outille pas pour qu’il puisse se développer et produire adéquatement en français dans la métropole et dans les régions?

Revoir la législation, adapter le cadre réglementaire à l’actuelle réalité, soutenir et produire adéquatement en français également dans les régions, participer à la diffusion nationale, internationale pour ensuite prendre part au succès culturel au national et à l’international : voilà les attentes prioritaires de la Table de l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale. Les membres de cette table seront heureux de participer aux pistes de solution pour que le talent continue de se développer et puisse produire dans sa région.

La Table de concertation de l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale représente près d’une quarantaine de maisons de production, d’associations, d’organisations et membres de la communauté professionnelle du secteur. Elle couvre le grand territoire de Portneuf à Charlevoix au Québec. Elle a pour mission de doter la région d’outils structurants au développement de ses artistes, de ses entrepreneurs et ses organisations.

-30-

Source :

Table de concertation de l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale

Porte-parole : Nancy-Florence Savard 418-877-0101 poste 3